

RCS : BAYONNE
Code greffe : 6401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

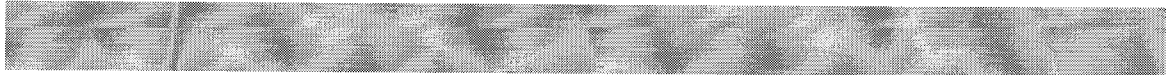
Le greffier du tribunal de commerce de BAYONNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 01392
Numéro SIREN : 879 804 391
Nom ou dénomination : 1100 FILMS

Ce dépôt a été enregistré le 21/10/2021 sous le numéro de dépôt 10687

COMPTES ANNUELS



1100 FILMS
50 Chemin d'Harizmendi
64122 URRUGNE

Exercice du 10/12/2019 au 31/12/2020



EXPERTS WILSON
104 Rue d'Amsterdam
75009 Paris

SOMMAIRE

Attestation de présentation	3
Bilan	4
Bilan Actif	5
Bilan Passif	6
Compte de résultat	7
Compte de Résultat	8
Annexe	10
Immobilisations	16
Amortissements	17
Etat des Echéances des Créances et Dettes	18
Charges à Payer	19
Détail des comptes	20
Détail du bilan actif	21
Détail du bilan passif	22
Détail du compte de résultat.....	23

ATTESTATION DE PRESENTATION

Attestation d'expert-comptable

Mission de présentation des comptes annuels

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **1100 FILMS** pour l'exercice du **10/12/2019** au **31/12/2020** et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par les normes de présentation définies par l'Ordre des Experts-comptables.

A la date de mes travaux qui ne constituent pas un audit et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent **24** pages, se caractérisent par les données suivantes :

Total du Bilan en Euros : 428 603

Chiffre d'affaires en Euros :

Résultat net comptable en Euros : 79 021

Fait à PARIS 9EME ARRONDISSEMENT

Le 2 juillet 2021

Signature de l'expert-comptable

BILAN

BILAN ACTIF

Actif

Rubriques	Montant brut	Dépréciation	Montant net N	Montant net N-1
Capital souscrit non appelé				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	20 000		20 000	
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	317 013		317 013	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Actif immobilisé	337 013		337 013	
Stocks de matières premières, d'approvisionnements				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stock de marchandises				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances	89 761		89 761	
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement	15		15	
<i>Dont actions propres</i>				
Disponibilités	1 814		1 814	
Charges constatées d'avance				
Actif circulant	91 590		91 590	
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion (actif)				
TOTAL	428 603		428 603	

BILAN PASSIF

Passif

Rubriques	Montant net N	Montant net N-1
Capital social ou individuel	45 000	
<i>Dont versé</i>	45 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
<i>Dont écart d'équivalence</i>		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
<i>Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours</i>		
Autres réserves		
<i>Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants</i>		
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE	79 021	
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Capitaux propres	124 021	
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres fonds propres		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Provisions pour risques et charges		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
<i>Dont emprunts participatifs</i>		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	26 670	
Dettes fiscales et sociales	229 204	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	48 708	
Produits constatés d'avance		
Dettes	304 582	
Ecart de conversion (passif)		
TOTAL	428 603	

PRINCIPES COMPTABLES, METHODES D'EVALUATION

Les comptes annuels de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables, dans le respect du principe de prudence et de l'indépendance des exercices, et en présumant de la continuité de l'exploitation et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'exercice de la société, clos au **31/12/2020** qui est le premier exercice de la société d'une durée exceptionnelle de 13 mois.

Sauf indication contraire, les montants indiqués dans l'annexe sont exprimés en euros.

Informations relatives aux opérations inscrites au bilan et au compte de résultat

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

Faits marquant de l'exercice

Compte-tenu de la propagation de l'épidémie Covid-19 dans le monde au cours du premier trimestre 2020 et de la reconnaissance par l'OMS de la situation pandémique le 11 mars 2020, il est considéré que, pour l'exercice clos au **31/12/2020**, l'épidémie de Covid-19 constitue une situation avérée, qui existait avant la clôture de nos comptes annuels au **31/12/2020**.

La pérennité de notre société n'étant pas compromise, les comptes clos au **31/12/2020** ont été établis suivant le principe de continuité d'exploitation.

Pour faire face à cette situation, nous avons :

- Eu recours au chômage partiel pour l'ensemble de son personnel d'un montant de € 222 991.79 en diminution des charges de personnel dans le compte de résultat,
- Reporté nos échéances fiscales et sociales des mois de mars, avril, mai, juin et août 2020

Événements postérieurs à la clôture :

Néant

Changement de méthode d'évaluation comptable

Aucun changement d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Changement de méthode d'estimation comptable

Aucun changement de méthode d'estimation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément au Règlement ANC 2014-03 de l'autorité des normes comptables. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Principe de comptabilisation

Les productions audiovisuelles sont immobilisées à leurs coûts de production, y compris :

- les frais financiers encourus jusqu'à la fin de la production
- la quote-part de frais généraux supportés par le producteur délégué le cas échéant, aux taux conformes aux usages.

La quote-part des coproducteurs vient en déduction de la valeur brute immobilisée.

Le compte 205 « immobilisations incorporelles - films et droits similaires » enregistre en fin de production le coût de l'œuvre par le crédit du compte 721 « production immobilisée »

Lorsque la production n'est pas terminée à la clôture de l'exercice, les charges de production sont transférées au compte 232 « immobilisations en cours » en contrepartie du compte 721 « production immobilisée »

Principe d'amortissement et de dépréciation

Application de l'ANC 2016-07 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs.

Cet amortissement économique doit être pratiqué sur la valeur brute de l'immobilisation incorporelle, déduction faite de l'amortissement sur subventions CNC. (Amortissement prioritaire sur les subventions).

Ainsi le mode d'amortissement doit refléter le rythme de consommation des avantages économiques futurs.

La méthode retenue par la société décrite ci-après permet ainsi de lier les revenus constatés lors des ventes primaires et secondaires avec la dépréciation économique des catalogues correspondants. Cette méthode prend en compte l'importance des recettes primaires et le rapport observé entre les recettes primaires et les recettes secondaires

Une éventuelle dépréciation est comptabilisée si la valeur nette comptable du catalogue est supérieure à sa valeur recouvrable estimée.

La valeur recouvrable est définie comme étant la plus élevée de la juste valeur et de la valeur d'utilité. Cette dernière est déterminée par l'actualisation des flux futurs de trésorerie générés par le catalogue.

L'évaluation du catalogue estimée par la direction dépend des prévisions de recettes dont la réalisation présente un caractère aléatoire.

Les logiciels sont amortis sur une durée comprise entre 3 à 5 ans.

Méthode d'amortissement

Les amortissements fiscaux sont calculés compte tenu des règles fiscales définies par la Direction Générale des Impôts et par le Bulletin Officiel des contributions directes (instructions N° 4 D-1-87 du 6 juin 1987 et N° 4 D-2-97 du 2 mai 1997)

L'amortissement fiscal est égal aux propres recettes des œuvres audiovisuelles, après imputation des frais d'exploitation et d'une quote-part des frais généraux.

Les recettes à affecter à l'amortissement des œuvres audiovisuelles peuvent être complétées par prélèvement sur les recettes nettes disponibles d'autres œuvres à concurrence d'une limite qui résulte de l'application d'un coefficient de dépréciation. Ce coefficient est calculé de la façon suivante :

Périodes	Taux
Premier mois	30%
Deuxième mois	25%
Troisième mois	20%
Quatrième mois	15%
Deux mois suivants	2%
Six derniers mois	1%

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

Constructions	Néant
Agencements et aménagements des constructions	8-10 ans
Installations techniques	3-8 ans
Matériel de bureau et informatique	3-5 ans
Mobilier	3-10 ans

Les immobilisations financières

Les titres de participation ainsi que les autres titres immobilisés sont évalués à leur coût d'acquisition, à l'exclusion des frais engagés pour leurs acquisitions.

Autres immobilisations financières

Il s'agit essentiellement de dépôts de garantie liés aux locations immobilières.

Créances et dettes

Les créances sont comptabilisées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les dettes et créances en monnaies étrangères sont évaluées au cours du change de fin d'exercice. L'écart de conversion dérogé est inscrit au bilan sous une rubrique spéciale « Écarts de conversion actif ou passif ».

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de la société se compose essentiellement de deux éléments :

- les recettes primaires

*pour les œuvres audiovisuelles : à la date du Prêt à Diffuser (PAD) ou à défaut à la date de livraison des masters au diffuseur.

*pour les séries d'animation : c'est la date du PAD dernier épisode qui sera prise en compte.

*pour les œuvres cinématographiques : à la date du VISA d'exploitation

- les revenus secondaires

*les revenus issus des produits dérivés

*les recettes issues de l'exploitation du catalogue

Subventions d'investissement

Les subventions du CNC (aides sélectives ou automatiques) sont enregistrées d'investissement dans les capitaux propres.

Lorsque l'œuvre est livrée, la subvention totale est comptabilisée en « subvention d'exploitation » et fait l'objet d'un amortissement prioritaire.

Les avances conditionnées

Ce sont des subventions remboursables.

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :

Ils concernent essentiellement des emprunts relatifs aux financements des œuvres auprès des établissements de crédits.

Produits constatés d'avance :

Les sommes figurant à ce poste concernent la vente de droit comptabilisée sur les films en cours. Ce compte est constitué de factures émises.

Crédit d'impôts :

Œuvres cinématographiques et audiovisuelles

Les articles 220 sexies, 220 F et 223 O du code générale des impôts instituent pour les œuvres cinématographiques et audiovisuelles, un crédit d'impôt calculé sur les dépenses spécifiques de production. Ce dispositif est encadré par deux agréments délivrés par le CNC, l'un provisoire et l'autre définitif délivré une fois l'œuvre terminée. Cet agrément définitif atteste que l'œuvre a effectivement rempli les conditions permettant de bénéficier du crédit d'impôts.

Le crédit d'impôt est calculé sur les dépenses de l'année.

Au titre de la période le montant des crédits d'impôts s'élève à €80 618.

Rémunération, avances et crédits alloués aux dirigeants

Ces informations ne sont pas communiquées pour respecter la confidentialité.

Engagement Hors bilan

Engagements donnés

Il s'agit de montants reçus pour lesquels la production a des engagements de remboursement dont les modalités sont précisées dans les contrats.

-Aucun engagement donné sur l'exercice.

Engagements reçus

Il s'agit notamment des sommes générées et non ordonnancées inscrites dans le compte de soutien financier du producteur au CNC

Le soutien financier est calculé par le CNC à partir des recettes d'exploitation des œuvres produites.

Fond de soutien disponible automatique du CNC : €0.

Engagement de retraite :

Compte tenu de l'âge des salariés, aucune provision pour IDR n'est comptabilisée.

IMMOBILISATIONS

Augmentations

Rubriques	Valeur brute début d'exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions, apports, création, virements
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			337 013
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Total des immobilisations corporelles			
Participations et mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
Total des immobilisations financières			
TOTAL			337 013

Diminutions

Rubriques	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors-service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles			337 013	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techniques et outillage industriel				
Installations générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique et mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Total des immobilisations corporelles				
Participations et mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
Total des immobilisations financières				
TOTAL			337 013	

AMORTISSEMENTS

Situation et mouvements de l'exercice des amortissements techniques (ou venant en diminution de l'actif)

Rubriques	Montant début exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant fin exercice
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions inst. générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Inst générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat de bureau et informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Total immobilisations corporelles				
TOTAL				

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DETTES

Etat des créances

Rubriques	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Total de l'actif immobilisé			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créance représentative de titre prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	275	275	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Etat – Impôts sur les bénéfices	80 618	80 618	
Etat – Taxe sur la valeur ajoutée	8 668	8 668	
Etat – Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Etat – Divers			
Groupes et associés			
Débiteurs divers	200	200	
Total de l'actif circulant	89 761	89 761	
Charges constatées d'avance			
TOTAL	89 761	89 761	

Etat des dettes

Rubriques	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des organismes de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	26 670	26 670		
Personnel et comptes rattachés	73 086	73 086		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	144 964	144 964		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	1 362	1 362		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	9 793	9 793		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	48 708	48 708		
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	304 582	304 582		

CHARGES A PAYER

Montant des charges à payer inclus dans les postes de bilan suivants :

Rubriques	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 200
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	
TOTAL	4 200

DETAIL DES COMPTES

DETAIL DU BILAN ACTIF

Rubriques	10/12/2019		31/12/2020		Variation	
					Montant	%
Concessions, brevets et droits similaires		20 000		0	20 000	
205100 Scenario Lm La Mort En Rose		20 000			20 000	
Autres immobilisations incorporelles		317 013			317 013	
232001 Encours Fraternité		7 171			7 171	
232002 Encours Le Portrait		297 761			297 761	
232003 Encours Sitges		5 452			5 452	
232004 Encours Le Soupir Des Papillons		6 629			6 629	
Actif immobilisé		337 013			337 013	
Autres créances		89 761			89 761	
425000 Personnel - Avances Et Acomptes		275			275	
444000 Etat Impôts Sur Les Bénéfices		80 618			80 618	
445660 Tva Sur Achats 20%		4 884			4 884	
445661 Tva Sur Achats 10%		1 480			1 480	
445670 Crédit De Tva A Reporter		1 604			1 604	
445860 Tva Sur Factures Non Parvenues		700			700	
466CHRIS Christophe Foltzer		68			68	
540POR Ndf Boishardy Camille		131			131	
Valeurs mobilières de placement		15			15	
503000 Actions		15			15	
Disponibilités		1 814			1 814	
512100 Banque		1 725			1 725	
512101 Crédit Mutuel Le Portrait		90			90	
Actif circulant & charges constatées d'avance		91 590			91 590	
TOTAL GÉNÉRAL		428 603			428 603	

DETAIL DU BILAN PASSIF

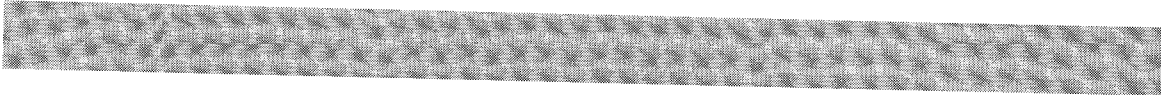
Rubriques	10/12/2019	0	Variation	
	31/12/2020		Montant	%
Capital social ou individuel	45 000		45 000	
101300 Capital Souscrit Appelé Verse	45 000		45 000	
Résultat de l'exercice	79 021		79 021	
Capitaux propres	124 021		124 021	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	26 670		26 670	
401DIEU Cabinet Rh Dieuleveut	8 385		8 385	
401OVH Ovh Cloud	24		24	
401POR Fournisseurs Le Portrait	14 061		14 061	
408000 Fournisseurs Factures Non Parvenues	4 200		4 200	
Dettes fiscales et sociales	229 204		229 204	
421POR Personnel Rémunérations Dues Le Por	73 086		73 086	
431000 Urssaf	13 784		13 784	
431POR Charges sociales Le Portrait	112 185		112 185	
437300 Caisses De Retraite	11 573		11 573	
437500 Agessa	4 555		4 555	
437510 Racad	1 776		1 776	
437520 Raap	920		920	
437820 Medecine Du Travail	125		125	
437840 Cchsct	46		46	
445711 Tva Auteurs	1 362		1 362	
447210 Pas	8 443		8 443	
447300 Formation Continue	1 068		1 068	
447310 Taxe D'Apprentissage	282		282	
Autres dettes	48 708		48 708	
458000 Co Pro Gilbert Anais	48 000		48 000	
466HUG Hugo Parthonnaud	708		708	
Total des dettes & comptes de régularisation	304 582		304 582	
TOTAL GÉNÉRAL	428 603		428 603	

DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT

Rubriques	10/12/2019		Variation	
	31/12/2020	0	Montant	%
	13			
Production immobilisée	317 013		317 013	
721500 Production De Films	317 013		317 013	
Subventions d'exploitation	7 500		7 500	
740000 Subventions D'Exploitation	7 500		7 500	
Autres produits	2		2	
758000 Produits Divers De Gestion Courante	2		2	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	324 515		324 515	
Autres achats et charges externes	40 290		40 290	
604000 Achats Etudes Prestations Services	450		450	
606300 Fournitures Entretien Petit Equipem	342		342	
606400 Fournitures Administratives	419		419	
613000 Location	3 718		3 718	
613500 Locations Mobilières	2 403		2 403	
615600 Licences Informatiques Xotis	1 370		1 370	
616000 Primes D'Assurance	579		579	
618100 Documentation Générale	352		352	
622300 Commission Agent	2 080		2 080	
622600 Honoraires	24 481		24 481	
625100 Voyages Et Déplacements	1 418		1 418	
625700 Réceptions	1 535		1 535	
626000 Frais Postaux Et Télécommunications	88		88	
627000 Services Bancaires	1 057		1 057	
Impôts, taxes et versements assimilés	1 387		1 387	
631200 Taxe D'Apprentissage	293		293	
631300 Partic. Empl. Formation Prof. Cont.	26		26	
633300 Formation Continue	1 068		1 068	
Salaires et traitements	134 910		134 910	
641100 Salaires - Appointements	54 155		54 155	
641110 Réalisateur Cinéma	80 756		80 756	
Charges sociales	113 262		113 262	
645100 Cotisations A L'Urssaf	11 930		11 930	
645110 Cotisations A L'Agessa	258		258	
645120 Cotisations A La Racd	706		706	
645300 Cotisations Aux Caisses De Retraite	5 244		5 244	
645410 Cotisations A Pole Emploi Intern.	4 812		4 812	

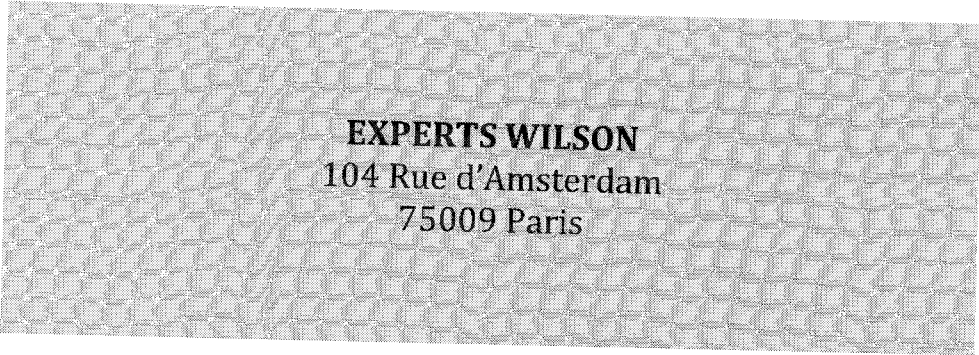
Rubriques	10/12/2019	0	Variation	
	31/12/2020		Montant	%
	13			
645800 Cotisations Aux Conges Spectacles	8 340		8 340	
647300 Comites D'Hygiene Et De Securite	46		46	
647500 Médecine Du Travail	161		161	
648000 Autres Charges De Personnel	81 764		81 764	
Autres charges	36 263		36 263	
651600 Droits D'Auteur Et De Reproduction	36 010		36 010	
658000 Charges Diverses Gestion Courante	253		253	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	326 112		326 112	
Résultat d'exploitation	(1 597)		(1 597)	
Résultat courant avant impôts	(1 597)		(1 597)	
Impôts sur les bénéfices	(80 618)		(80 618)	
TOTAL DES PRODUITS	324 515		324 515	
TOTAL DES CHARGES	245 494		245 494	
BÉNÉFICE OU PERTE	79 021		79 021	

COMPTES ANNUELS



1100 FILMS
50 Chemin d'Harizmendi
64122 URRUGNE

Exercice du 10/12/2019 au 31/12/2020



EXPERTS WILSON
104 Rue d'Amsterdam
75009 Paris

SOMMAIRE

Attestation de présentation	3
Bilan	4
Bilan Actif	5
Bilan Passif	6
Compte de résultat	7
Compte de Résultat	8
Annexe	10
Immobilisations	16
Amortissements	17
Etat des Echéances des Créances et Dettes	18
Charges à Payer	19
Detail des comptes	20
Detail du bilan actif	21
Detail du bilan passif	22
Detail du compte de résultat	23

ATTESTATION DE PRESENTATION

Attestation d'expert-comptable**Mission de présentation des comptes annuels**

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **1100 FILMS** pour l'exercice du **10/12/2019** au **31/12/2020** et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par les normes de présentation définies par l'Ordre des Experts-comptables.

A la date de mes travaux qui ne constituent pas un audit et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent **24** pages, se caractérisent par les données suivantes :

Total du Bilan en Euros : 428 603

Chiffre d'affaires en Euros :

Résultat net comptable en Euros : 79 021

Fait à PARIS 9EME ARRONDISSEMENT

Le 2 juillet 2021

Signature de l'expert-comptable

BILAN

BILAN ACTIF

Actif

Rubriques	Montant brut	Dépréciation	Montant net N	Montant net N-1
Capital souscrit non appelé				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	20 000		20 000	
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	317 013		317 013	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Actif immobilisé	337 013		337 013	
Stocks de matières premières, d'approvisionnements				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stock de marchandises				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances	89 761		89 761	
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement	15		15	
<i>Dont actions propres</i>				
Disponibilités	1 814		1 814	
Charges constatées d'avance				
Actif circulant	91 590		91 590	
Frais d'émission d'emprunts à étaier				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion (actif)				
TOTAL	428 603		428 603	

BILAN PASSIF

Passif		
Rubriques	Montant net N	Montant net N-1
Capital social ou individuel	45 000	
<i>Dont versé</i>	45 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
<i>Dont écart d'équivalence</i>		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
<i>Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours</i>		
Autres réserves		
<i>Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants</i>		
Report à nouveau	79 021	
RESULTAT DE L'EXERCICE		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Capitaux propres	124 021	
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres fonds propres		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Provisions pour risques et charges		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
<i>Dont emprunts participatifs</i>		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	26 670	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	229 204	
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	48 708	
Produits constatés d'avance		
Dettes	304 582	
Ecart de conversion (passif)		
TOTAL	428 603	

COMPTE DE RESULTAT

ANNEXE

PRINCIPES COMPTABLES, METHODES D'EVALUATION

Les comptes annuels de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables, dans le respect du principe de prudence et de l'indépendance des exercices, et en présupposant de la continuité de l'exploitation et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'exercice de la société, clos au **31/12/2020** qui est le premier exercice de la société d'une durée exceptionnelle de 13 mois.

Sauf indication contraire, les montants indiqués dans l'annexe sont exprimés en euros.

Informations relatives aux opérations inscrites au bilan et au compte de résultat

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

Faits marquant de l'exercice

Compte-tenu de la propagation de l'épidémie Covid-19 dans le monde au cours du premier trimestre 2020 et de la reconnaissance par l'OMS de la situation pandémique le 11 mars 2020, il est considéré que, pour l'exercice clos au **31/12/2020**, l'épidémie de Covid-19 constitue une situation avérée, qui existait avant la clôture de nos comptes annuels au **31/12/2020**.

La pérennité de notre société n'étant pas compromise, les comptes clos au **31/12/2020** ont été établis suivant le principe de continuité d'exploitation.

Pour faire face à cette situation, nous avons :

- Eu recours au chômage partiel pour l'ensemble de son personnel d'un montant de € 222 991.79 en diminution des charges de personnel dans le compte de résultat,
- Reporté nos échéances fiscales et sociales des mois de mars, avril, mai, juin et août 2020

Evénements postérieurs à la clôture :

Néant

Changement de méthode d'évaluation comptable

Aucun changement d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Changement de méthode d'estimation comptable

Aucun changement de méthode d'estimation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément au Règlement ANC 2014-03 de l'autorité des normes comptables. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Principe de comptabilisation

Les productions audiovisuelles sont immobilisées à leurs coûts de production, y compris :

- les frais financiers encourus jusqu'à la fin de la production
- la quote-part de frais généraux supportés par le producteur délégué le cas échéant, aux taux conformes aux usages.

La quote-part des coproducteurs vient en déduction de la valeur brute immobilisée.

Le compte 205 « immobilisations incorporelles - films et droits similaires » enregistre en fin de production le coût de l'œuvre par le crédit du compte 721 « production immobilisée »

Lorsque la production n'est pas terminée à la clôture de l'exercice, les charges de production sont transférées au compte 232 « immobilisations en cours » en contrepartie du compte 721 « production immobilisée »

Principe d'amortissement et de dépréciation

Application de l'ANC 2016-07 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs.

Cet amortissement économique doit être pratiqué sur la valeur brute de l'immobilisation incorporelle, déduction faite de l'amortissement sur subventions CNC. (Amortissement prioritaire sur les subventions).

Ainsi le mode d'amortissement doit refléter le rythme de consommation des avantages économiques futurs.

La méthode retenue par la société décrite ci-après permet ainsi de lier les revenus constatés lors des ventes primaires et secondaires avec la dépréciation économique des catalogues correspondants. Cette méthode prend en compte l'importance des recettes primaires et le rapport observé entre les recettes primaires et les recettes secondaires

Une éventuelle dépréciation est comptabilisée si la valeur nette comptable du catalogue est supérieure à sa valeur recouvrable estimée.

La valeur recouvrable est définie comme étant la plus élevée de la juste valeur et de la valeur d'utilité. Cette dernière est déterminée par l'actualisation des flux futurs de trésorerie générés par le catalogue.

L'évaluation du catalogue estimée par la direction dépend des prévisions de recettes dont la réalisation présente un caractère aléatoire.

Les logiciels sont amortis sur une durée comprise entre 3 à 5 ans.

Méthode d'amortissement

Les amortissements fiscaux sont calculés compte tenu des règles fiscales définies par la Direction Générale des Impôts et par le Bulletin Officiel des contributions directes (instructions N° 4 D-1-87 du 6 juin 1987 et N° 4 D-2-97 du 2 mai 1997)

L'amortissement fiscal est égal aux propres recettes des œuvres audiovisuelles, après imputation des frais d'exploitation et d'une quote-part des frais généraux.

Les recettes à affecter à l'amortissement des œuvres audiovisuelles peuvent être complétées par prélèvement sur les recettes nettes disponibles d'autres œuvres à concurrence d'une limite qui résulte de l'application d'un coefficient de dépréciation. Ce coefficient est calculé de la façon suivante :

Périodes	Taux
Premier mois	30%
Deuxième mois	25%
Troisième mois	20%
Quatrième mois	15%
Deux mois suivants	2%
Six derniers mois	1%

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,

- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

Constructions	Néant
Agencements et aménagements des constructions	8-10 ans
Installations techniques	3-8 ans
Matériel de bureau et informatique	3-5 ans
Mobilier	3-10 ans

Les immobilisations financières

Les titres de participation ainsi que les autres titres immobilisés sont évalués à leur coût d'acquisition, à l'exclusion des frais engagés pour leurs acquisitions.

Autres immobilisations financières

Il s'agit essentiellement de dépôts de garantie liés aux locations immobilières.

Créances et dettes

Les créances sont comptabilisées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les dettes et créances en monnaies étrangères sont évaluées au cours du change de fin d'exercice. L'écart de conversion dégage est inscrit au bilan sous une rubrique spéciale « Écarts de conversion actif ou passif ».

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de la société se compose essentiellement de deux éléments :

- les recettes primaires

*pour les œuvres audiovisuelles : à la date du Prêt à Diffuser (PAD) ou à défaut à la date de livraison des masters au diffuseur.

*pour les séries d'animation : c'est la date du PAD dernier épisode qui sera prise en compte.

*pour les œuvres cinématographiques : à la date du VISA d'exploitation

- les revenus secondaires

*les revenus issus des produits dérivés

*les recettes issues de l'exploitation du catalogue

Subventions d'investissement

Les subventions du CNC (aides sélectives ou automatiques) sont enregistrées d'investissement dans les capitaux propres.

Lorsque l'œuvre est livrée, la subvention totale est comptabilisée en « subvention d'exploitation » et fait l'objet d'un amortissement prioritaire.

Les avances conditionnées

Ce sont des subventions remboursables.

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :

Ils concernent essentiellement des emprunts relatifs aux financements des œuvres auprès des établissements de crédits.

Produits constatés d'avance :

Les sommes figurant à ce poste concernent la vente de droit comptabilisée sur les films en cours. Ce compte est constitué de factures émises.

Crédit d'impôts :

Œuvres cinématographiques et audiovisuelles

Les articles 220 sexies, 220 F et 223 O du code générale des impôts instituent pour les œuvres cinématographiques et audiovisuelles, un crédit d'impôt calculé sur les dépenses spécifiques de production. Ce dispositif est encadré par deux agréments délivrés par le CNC, l'un provisoire et l'autre définitif délivré une fois l'œuvre terminée. Cet agrément définitif atteste que l'œuvre a effectivement rempli les conditions permettant de bénéficier du crédit d'impôts.

Le crédit d'impôt est calculé sur les dépenses de l'année.

Au titre de la période le montant des crédits d'impôts s'élève à €.80 618.

Rémunération, avances et crédits alloués aux dirigeants

Ces informations ne sont pas communiquées pour respecter la confidentialité.

Engagement Hors bilan

Engagements donnés

Il s'agit de montants reçus pour lesquels la production a des engagements de remboursement dont les modalités sont précisées dans les contrats.

-Aucun engagement donné sur l'exercice.

Engagements reçus

Il s'agit notamment des sommes générées et non ordonnancées inscrites dans le compte de soutien financier du producteur au CNC

Le soutien financier est calculé par le CNC à partir des recettes d'exploitation des œuvres produites.

Fond de soutien disponible automatique du CNC : €.0.

Engagement de retraite :

Compte tenu de l'âge des salariés, aucune provision pour IDR n'est comptabilisée.

IMMOBILISATIONS

Augmentations

Rubriques	Valeur brute début d'exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions, apports, création, virements
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			337 013
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Total des immobilisations corporelles			
Participations et mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
Total des immobilisations financières			
TOTAL			337 013

Diminutions

Rubriques	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors-service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles			337 013	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techniques et outillage industriel				
Installations générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique et mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Total des immobilisations corporelles				
Participations et mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
Total des immobilisations financières				
TOTAL			337 013	

AMORTISSEMENTS

Situation et mouvements de l'exercice des amortissements techniques (ou venant en diminution de l'actif)

Rubriques	Montant début exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant fin exercice
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions inst. générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Inst générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat de bureau et informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Total immobilisations corporelles				
TOTAL				

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DETTES

Etat des créances

Rubriques	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Total de l'actif immobilisé			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créance représentative de titre prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	275	275	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Etat – Impôts sur les bénéfices	80 618	80 618	
Etat – Taxe sur la valeur ajoutée	8 668	8 668	
Etat – Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Etat – Divers			
Groupes et associés			
Débiteurs divers	200	200	
Total de l'actif circulant	89 761	89 761	
Charges constatées d'avance			
TOTAL	89 761	89 761	

Etat des dettes

Rubriques	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des organismes de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	26 670	26 670		
Personnel et comptes rattachés	73 086	73 086		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	144 964	144 964		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	1 362	1 362		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	9 793	9 793		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	48 708	48 708		
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	304 582	304 582		

CHARGES A PAYER

Montant des charges à payer inclus dans les postes de bilan suivants :

Rubriques	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 200
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	
TOTAL	4 200

DETAIL DES COMPTES

DETAIL DU BILAN ACTIF

Rubriques	10/12/2019	0	Variation	
	31/12/2020		Montant	%
	13			
Concessions, brevets et droits similaires	20 000		20 000	
205100 Scenario Lm La Mort En Rose	20 000		20 000	
Autres immobilisations incorporelles	317 013		317 013	
232001 Encours Fraternité	7 171		7 171	
232002 Encours Le Portrait	297 761		297 761	
232003 Encours Sitges	5 452		5 452	
232004 Encours Le Soupir Des Papillons	6 629		6 629	
Actif immobilisé	337 013		337 013	
Autres créances	89 761		89 761	
425000 Personnel - Avances Et Acomptes	275		275	
444000 Etat Impôts Sur Les Bénéfices	80 618		80 618	
445660 Tva Sur Achats 20%	4 884		4 884	
445661 Tva Sur Achats 10%	1 480		1 480	
445670 Crédit De Tva A Reporter	1 604		1 604	
445860 Tva Sur Factures Non Parvenues	700		700	
466CHRIS Christophe Foltzer	68		68	
540POR Ndf Boishardy Camille	131		131	
Valeurs mobilières de placement	15		15	
503000 Actions	15		15	
Disponibilités	1 814		1 814	
512100 Banque	1 725		1 725	
512101 Crédit Mutuel Le Portrait	90		90	
Actif circulant & charges constatées d'avance	91 590		91 590	
TOTAL GÉNÉRAL	428 603		428 603	

DETAIL DU BILAN PASSIF

Rubriques	10/12/2019	0	Variation	
	31/12/2020		Montant	%
Capital social ou individuel	45 000		45 000	
101300 Capital Souscrit Appelé Verse	45 000		45 000	
Résultat de l'exercice	79 021		79 021	
Capitaux propres	124 021		124 021	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	26 670		26 670	
401DIEU Cabinet Rh Dieuleveut	8 385		8 385	
401OVH Ovh Cloud	24		24	
401POR Fournisseurs Le Portrait	14 061		14 061	
408000 Fournisseurs Factures Non Parvenues	4 200		4 200	
Dettes fiscales et sociales	229 204		229 204	
421POR Personnel Rémunérations Dues Le Por	73 086		73 086	
431000 Urssaf	13 784		13 784	
431POR Charges sociales Le Portrait	112 185		112 185	
437300 Caisses De Retraite	11 573		11 573	
437500 Agessa	4 555		4 555	
437510 Racad	1 776		1 776	
437520 Raap	920		920	
437820 Medecine Du Travail	125		125	
437840 Cchsct	46		46	
445711 Tva Auteurs	1 362		1 362	
447210 Pas	8 443		8 443	
447300 Formation Continue	1 068		1 068	
447310 Taxe D'Apprentissage	282		282	
Autres dettes	48 708		48 708	
458000 Co Pro Gilbert Anais	48 000		48 000	
466HUG Hugo Parthonnaud	708		708	
Total des dettes & comptes de regularisation	304 582		304 582	
TOTAL GÉNÉRAL	428 603		428 603	

DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT

Rubriques	10/12/2019 31/12/2020		Variation	
	13	0	Montant	%
Production immobilisée	317 013		317 013	
721500 Production De Films	317 013		317 013	
Subventions d'exploitation	7 500		7 500	
740000 Subventions D'Exploitation	7 500		7 500	
Autres produits	2		2	
758000 Produits Divers De Gestion Courante	2		2	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	324 515		324 515	
Autres achats et charges externes	40 290		40 290	
604000 Achats Etudes Prestations Services	450		450	
606300 Fournitures Entretien Petit Equipem	342		342	
606400 Fournitures Administratives	419		419	
613000 Location	3 718		3 718	
613500 Locations Mobilières	2 403		2 403	
615600 Licences Informatiques Xotis	1 370		1 370	
616000 Primes D'Assurance	579		579	
618100 Documentation Générale	352		352	
622300 Commission Agent	2 080		2 080	
622600 Honoraires	24 481		24 481	
625100 Voyages Et Déplacements	1 418		1 418	
625700 Réceptions	1 535		1 535	
626000 Frais Postaux Et Télécommunications	88		88	
627000 Services Bancaires	1 057		1 057	
Impôts, taxes et versements assimilés	1 387		1 387	
631200 Taxe D'Apprentissage	293		293	
631300 Partic. Empl. Formation Prof. Cont.	26		26	
633300 Formation Continue	1 068		1 068	
Salaires et traitements	134 910		134 910	
641100 Salaires - Appointements	54 155		54 155	
641110 Réalisateur Cinéma	80 756		80 756	
Charges sociales	113 262		113 262	
645100 Cotisations A L'Urssaf	11 930		11 930	
645110 Cotisations A L'Agessa	258		258	
645120 Cotisations A La Racd	706		706	
645300 Cotisations Aux Caisses De Retraite	5 244		5 244	
645410 Cotisations A Pole Emploi Interm.	4 812		4 812	

Rubriques	10/12/2019	0	Variation	
	31/12/2020		Montant	%
	13			
645800 Cotisations Aux Conges Spectacles	8 340		8 340	
647300 Comites D'Hygiene Et De Securite	46		46	
647500 Médecine Du Travail	161		161	
648000 Autres Charges De Personnel	81 764		81 764	
Autres charges	36 263		36 263	
651600 Droits D'Auteur Et De Reproduction	36 010		36 010	
658000 Charges Diverses Gestion Courante	253		253	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	326 112		326 112	
Résultat d'exploitation	(1 597)		(1 597)	
Résultat courant avant impôts	(1 597)		(1 597)	
Impôts sur les bénéfices	(80 618)		(80 618)	
TOTAL DES PRODUITS	324 515		324 515	
TOTAL DES CHARGES	245 494		245 494	
BÉNÉFICE OU PERTE	79 021		79 021	

1100 FILMS

S.A.S au capital de 45.000 euros
Siège social : 50 chemin d'Harizmendi - 64122 URRUGNE
RCS BAYONNE B 879 804 391

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 28 JUIN 2021

L'an deux mil vingt-et-un et le 28 juin à 10h00,

Les actionnaires de 1100 FILMS, Société par Actions Simplifiée au capital de 45.000 Euros, divisé en 4.500 actions de 10 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au 50 chemin d'Harizmendi - 64122 URRUGNE, sur convocation de la Présidence.

Sont présents ou représentés et ont émargé la feuille de présence :

- Monsieur Franck MILCENT possédant 4.000 actions.
- Monsieur Alain ZUBIETA possédant 500 actions,

Seuls actionnaires de la Société et représentant en tant que tels la totalité des actions composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer à la majorité requise.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Franck MILCENT en sa qualité de Président.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Quitus de sa gestion au Président,
- Approbation des comptes, affectation des résultats et décision à cet égard,
- Lecture du rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Approbation des conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.



Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- les copies des lettres de convocation adressées aux Associés,
- l'inventaire, le compte de résultat, l'annexe et le Bilan arrêtés au 31 décembre 2020,
- le rapport de gestion établi par le Président,
- le rapport spécial établi par le Président sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de Commerce,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les statuts ainsi que les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux actionnaires ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion établi par la Présidence de la Société et de son rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de Commerce.

Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport de gestion du Président, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés le 31 décembre 2020, tels qu'ils lui ont été présentés, et qui se traduisent par un bénéfice net comptable de 79.021 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du C.G.I., nous vous précisons que la Société n'a engagé aucune dépense non déductible du résultat fiscal au sens de l'article 39-4 dudit code au cours de l'exercice écoulé.

L'Assemblée approuve en conséquence tous les actes de gestion accomplis par le Président accorde le quitus plein et entier de sa gestion.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir approuvé, sous la première résolution, les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020, décide d'affecter le bénéfice net comptable de 79.021 euros au compte REPORT A NOUVEAU.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de Commerce et statuant sur ce rapport, approuve les opérations et conventions nées ou qui se sont poursuivies au cours de l'exercice 2020.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale donne quitus au Président de l'exécution de son mandat pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir tous dépôts et formalités édictés par la loi.

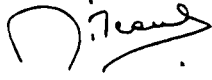
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le Président de la Société, également président de séance, et les actionnaires présents ou représentés.

Le Président

Monsieur Franck MILCENT



Monsieur Alain ZUBIETA





COMPTE DE RESULTAT

ANNEXE
